

RDC : la présidentielle reportée en 2018

BBC Afrique, 1 octobre 2016 L'Élection présidentielle prévue théoriquement en novembre prochain en République démocratique du Congo (RDC) ne pourra pas se tenir avant novembre 2018, a déclaré ce samedi le président de la commission électorale nationale, Corneille Naanga. M. Naanga a présenté un nouveau calendrier électoral aux députés de la majorité présidentielle, de l'opposition et de la société civile réunis à Kinshasa, la capitale, depuis vendredi, à la reprise du "dialogue national" congolais.

Selon lui, ce report s'explique par la refonte du fichier électoral et l'enrôlement des électeurs. Corneille Naanga a évoqué des difficultés logistiques et budgétaires pour justifier ce report du scrutin présidentiel. Mais sa proposition ne trouve pas l'unanimité au sein des leaders politiques. Aile dure Un projet d'"accord politique" soumis aux participants du dialogue prévoit la formation d'un gouvernement transitoire chargé d'organiser les élections. Mais avant de signer tout accord, les leaders de l'opposition participant au forum exigent que le président Joseph Kabila s'engage à ne pas briguer un troisième mandat, comme le prévoit la Constitution. Des dizaines de personnes ont été tuées dans plusieurs villes du pays, lors de manifestations organisées par l'opposition pour exiger le départ du président Joseph Kabila à la fin de son second mandat en novembre prochain. "Cautionner la violation de la Constitution" Une autre partie de l'opposition menée par Etienne Tshisekedi boycotte ce forum censé sortir le pays de la crise politique actuelle. Cette aile dure de l'opposition exige le départ pur et simple de l'actuel chef de l'Etat, d'ici au 20 décembre 2016, date d'expiration de son dernier mandat. L'opposition soupçonne M. Kabila, depuis plusieurs mois, de vouloir se maintenir au pouvoir au terme de son mandat en cours, le deuxième et dernier que lui autorise la Constitution. Eve Bazaiba, la deuxième personnalité du MLC, le parti de l'opposant Jean-Pierre Bemba, est opposée à la décision de la commission électorale. "M. Naanga est venu simplement donner une caution à la violation de la Constitution et donner à M. Kabila la possibilité de prolonger son mandat (â€) Le MLC fustige cela", a-t-elle dit dans un entretien téléphonique avec BBC Afrique.